



CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L 1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (articles 85, 86, 87 et 90 de la Nouvelle Loi Communale), nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance ordinaire du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 17 décembre 2018 à 18h30**, en la salle du Conseil Communal d'AISEAU-PRESLES (Roselies), rue Kennedy 150.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. RAPPORT ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET A DEVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS, AINSI QUE LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SUPPRESSIONS DES DOUBLES EMPLOIS OU CHEVAUCEMENTS D'ACTIVITES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNE

Il s'agit de la présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le C.P.A.S., ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du Centre Public d'Action Sociale et de la Commune

PAR LE COLLEGE :

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE F.F.,

S. DUVIVIER

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

M. VAN NUFFELEN

LE BOURGMESTRE,

J. FERSINI

LA PRÉSIDENTE F.F.,

J. WAREGNE